



## OFFICE OF ADMINISTRATIVE TRIALS AND HEARINGS Help Center

### Qu'est-ce qu'une « summons » (citation) ?

Une citation (« **summons** » ou « ticket »), est un document informant une personne ou une entreprise qu'elle est accusée par une agence de la ville de New York d'avoir enfreint une loi, une règle ou un règlement, et qui lui fait savoir qu'elle, ou un représentant, doit se présenter à l'OATH à une certaine date afin de répondre de cette accusation. La citation peut vous être délivrée en personne, par courrier postal ou par apposition sur la porte des locaux.

La façon dont la citation vous a été délivrée s'appelle le « service ». Le « service » est important, car il existe des règles spécifiques sur la façon dont une citation doit être délivrée.

Pour en savoir plus sur la façon dont une citation doit vous être délivrée, veuillez contacter un représentant du Help Center de l'OATH.

#### Quelles informations doit contenir une citation ?

1. Le nom et l'adresse (si cela est connu) de la personne ou de l'entreprise à laquelle une violation est reprochée. Cette personne ou entreprise s'appelle le « répondant » (défendeur).
2. « Un exposé des faits clair et concis suffisant pour informer » le défendeur des « faits essentiels » constituant les violations qui lui sont reprochées, notamment la date, le lieu et l'heure.
3. Des informations suffisantes pour que le défendeur soit « spécifiquement notifié de l'article ou des articles de la loi, la règle ou la réglementation qui ont prétendument été violés ».
4. Des informations suffisantes pour que le défendeur « calcule la pénalité maximale » encourue si sa culpabilité est établie concernant la ou les violations.
5. Un avis au défendeur indiquant la date, l'heure et le lieu de l'audience qui sera organisée. La date doit être postérieure d'au moins quinze (15) jours calendaires à celle de délivrance de la citation, mais, pour certains types de citations, le défendeur peut demander que l'audience soit organisée avant.
6. Un avis au défendeur lui indiquant que s'il ne se présente pas à l'audience, il sera considéré en défaut et sera déclaré « en violation ».
7. Des informations suffisantes pour informer le défendeur de ses droits en vertu des Règles de l'OATH.

Si votre citation ne contient pas l'une des informations mentionnées ci-dessus, évoquer cette question au cours de votre audience à l'OATH peut servir vos intérêts.

Pour plus d'aide, veuillez contacter le Help Center de l'OATH en personne, à n'importe quelle agence de l'OATH, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, par téléphone au (212) 436-0845, ou par e-mail à l'adresse [Manhelpcenter@oath.nyc.gov](mailto:Manhelpcenter@oath.nyc.gov).

|   |  |   |  |   |
|---|--|---|--|---|
| <b>Bronx</b><br>260 E.161st Street, 6th FL<br>Bronx, NY 10451 | <b>Brooklyn</b><br>9 Bond Street, 7th FL<br>Brooklyn, NY 11201 | <b>Manhattan</b><br>66 John Street, 10th FL<br>New York, NY 10038 | <b>Queens</b><br>31-00 47th Avenue, 3rd FL<br>Long Island City, NY 11101 | <b>Staten Island</b><br>350 St. Marks Place, Main FL<br>Staten Island, NY 10301 |
|---|--|---|--|---|